

Le pouvoir de la télé et la télé du pouvoir

La situation actuelle des personnels de l'ORTF, doublement menacés par la privatisation de l'information et par la dictature étatique sur l'information, les pousse à exiger le maximum d'autonomie de l'ORTF contre toute mainmise. De telles aspirations s'étaient manifestées au cours de la grève de Mai 68. Et il est vrai que, face au démantèlement de l'ORTF, face au renforcement de la censure, l'extension du droit de regard du personnel et des organisations ouvrières constitue la garantie minimum que l'on puisse exiger. De plus pour être un tant soit peu efficace, cette garantie suppose la titularisation des personnels intérimaires et de sous-traitance, la suppression de toute clause de censure dans les contrats des personnels sous contrat. C'est ainsi que les réalisateurs ont refusé de signer des contrats de deux ans reconductibles dont l'article 3 constituait une acceptation préalable du principe de la censure.

Mais de telles exigences défensives face à l'État bourgeois ne peuvent se déduire une conception du rôle de la télévision en société de transition.

1. En premier lieu, il nous paraît démagogique de brandir la bannière de l'autogestion de l'ORTF. Parce que les services publics ne sont pas du seul ressort de leurs employés, mais aussi de la population. Dans la période de dictature du prolétariat, nous sommes partisans d'appliquer aux moyens de diffusion et de communication le principe de la cogestion. Quand on parle de cogestion, l'important est de

savoir avec qui on gère. Or nous pensons qu'un pouvoir des travailleurs effectivement appuyé sur des comités d'usine et de quartier élus et révocables devrait garder le monopole matériel de la télévision et en assurer la gestion en commun avec le personnel et des représentants directs des usagers. Non pas des usagers sous la forme des associations actuelles qui ne sont la plupart du temps que des groupes de pression ou des succursales électorales. Mais des usagers en tant que collectivités agissantes (groupements culturels, professionnels).

2. Les conditions d'utilisation de la télé se trouveraient radicalement transformées par la destruction du pouvoir bourgeois. Ainsi, on nous demande souvent comment serait réparti le temps d'antenne entre les différentes formations politiques pouvant exister dans le cadre du pluralisme dont nous nous réclamons. Une telle question comporte une part de réalité. Mais posée de cette façon, elle revient à transposer le système parlementaire bourgeois dans la dictature du prolétariat ; à concevoir cette dernière comme une sorte de parlementarisme ouvrier. Or, la façon dont nous concevons le débat politique après la conquête du pouvoir c'est notamment par la transmission directe des principaux débats au niveau de l'entreprise, de la localité, de la région, ou au niveau national. C'est d'abord à travers de tels débats que s'expriment les courants politiques et non par le radio crochet traditionnel. Ceci dit un temps d'antenne limité peut être réservé comme garantie contre toute censure aux regroupements politiques en tant que tels.

3. Il nous paraît important d'insister sur le rôle que pourrait jouer la télévision au service d'une démocratie socialiste vivante. De même que l'ordinateur, en permettant une centralisa-

tion et une distribution rapide de l'information, notamment dans le centre de la planification, permet de faire l'économie du corps pesant de fonctionnaires, contrôleurs, statisticiens naguère irremplaçable, de même la télévision et les autres moyens de télécommunication modernes en accélérant la circulation de l'information peuvent être un réel atout contre les dangers de bureaucratization. La mise en service de nouveaux moyens tels que la télé par câble, les vidéos cassettes, ne peut que favoriser encore la décentralisation de l'activité politique et culturelle, là où les télé régionales fantoches ne sont aujourd'hui que de cuisants échecs. Ainsi, il devient envisageable que le grand débat nécessaire à l'édification du socialisme ne se déroule plus seulement par le biais de grands rassemblements, de longs voyages, mais puisse se nouer de région à région, d'usine à usine, d'entreprise à entreprise, de façon pratiquement permanente.

4. Enfin, il nous apparaît indispensable de dramatiser le problème de la télévision en société de transition au socialisme. En effet, si le problème est aujourd'hui aussi aigu, c'est que la télévision est devenue le loisir hégémonique et quasi exclusif pour des millions de travailleurs abrutis de travail et de transport. La réduction massive du temps de travail que nous posons comme une cible privilégiée de la révolution socialiste devrait transformer cette situation. Il ne s'agirait pas simplement d'alléger le fardeau des travailleurs mais, par cette réduction autorisant la journée continue, par une organisation différente du travail brisant les soumissions et les résignations face à l'ordre hiérarchique, d'ouvrir la voie à une redistribution radicale de ce qu'on appelle aujourd'hui le temps libre. La centralisation du pouvoir politique avec l'État fort gaulliste coïn-

cidait avec la centralisation de l'information et des loisirs à travers la télévision. Dans une société où les travailleurs prendraient en charge leur propre émancipation, la télé perdrait son privilège de passe-temps quotidien,

envahissant, à domicile, contribuant à l'atomisation des travailleurs face à l'État fort. Elle demeurerait un moyen d'expression, d'expérimentation culturelle, susceptible de reprendre dans l'ensemble des activités politiques, culturelles,

éducatives, professionnelles de l'homme socialiste, la place plus modeste qui lui revient.

Rouge n° 156, 6 mai 1972